


# Des projets pour le développement de la ville

Lonlay-l'Abbaye - Publié le 08/07/2016 à 01:26

 écouter



Mardi soir, une vingtaine d'habitants de la commune, accompagnés du maire, Christian Derouet, étaient présents à la réunion sur le Plan local d'urbanisme (PLU). Alexandre Le Guen, chargé d'études et d'opérations à l'INHARI (association en charge de la réhabilitation de l'habitat), a d'abord évoqué les 4 grands axes du PLU, à savoir : favoriser la relance démographique ; assurer un développement économique durable, préserver et valoriser le patrimoine paysager et naturel, initier une démarche de développement durable.

Comme l'a rappelé ce dernier : « **le PLU se divise en 4 zones : zone urbaine, zone à urbaniser, zone agricole et zone naturelle et forestière. Ce PLU permet de planifier les investissements sur les 10 ans à venir. Il permet également de remettre sur le marché des appartements ou des maisons au coeur du bourg** ».

Projets sur 10 ans

L'occasion pour les personnes présentes de s'interroger : « **une dizaine de maisons ou d'appartements sont insalubres ou dangereux, n'y a t'il pas moyen de les abattre ? Pourquoi aller urbaniser ailleurs alors que le lotissement du Grand jardin n'est pas rempli ? Combien de logements vacants au coeur du bourg ? Quel devenir pour l'ancienne zone d'activités ? Quelle extension pour la future ZAC** » ?

Autant de questions auxquelles Christian Derouet et Alexandre Le Guen ont essayé d'y répondre. Le PLU, qui remplace le Plan d'occupation des sols (POS) sera effectif en mars 2017. Prochainement, une exposition retraçant le futur PLU sera visible en mairie avant que ne débute une enquête d'utilité publique concernant ce futur projet d'aménagement et de développement durable.